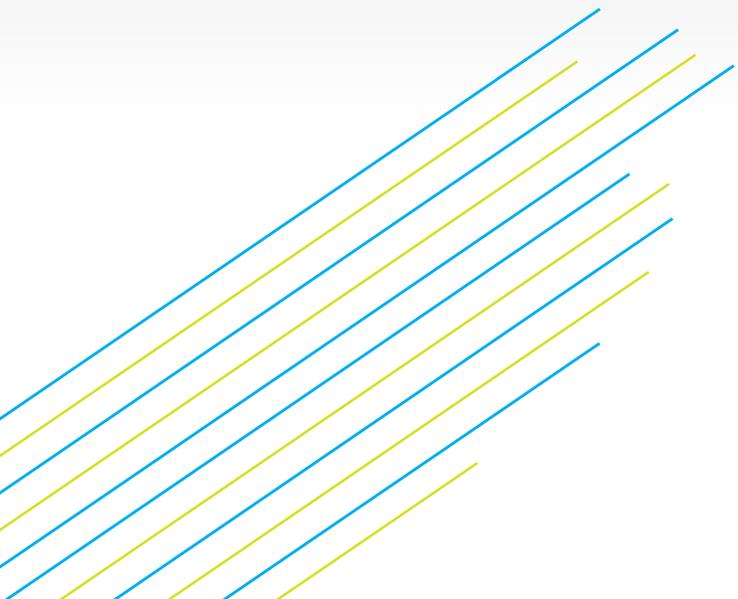


RAPPORT **2011**
ANNUEL **2012**



FO
IQ **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec



MOT DU PRÉSIDENT

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec remet son premier rapport annuel, au terme d'une première année complète d'activité. Dès la création de la Fondation en 2010, le Conseil d'administration a convenu des moyens à mettre en œuvre pour remplir la mission de la jeune Fondation qui consiste à promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et à contribuer à l'enseignement ainsi qu'au développement de l'expertise en génie. Nous avons obtenu le soutien de partenaires et sollicité tous les membres de l'Ordre en leur demandant d'inclure un don de 10 \$ à la cotisation pour l'inscription annuelle. Ainsi, après moins de deux ans d'existence, la Fondation a été en mesure de décerner les premières Bourses pour l'avenir, pendant le Mois national du génie; huit étudiants inscrits à des programmes de premier cycle dans les écoles et facultés de génie du Québec ont reçu chacun une bourse de 5 000 \$.

Le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle approche pour faire appel à la générosité des ingénieurs. En effet, en plus du soutien de nos partenaires, nous avons sollicité tous les membres de l'Ordre en leur demandant d'inclure un don de 10 \$ à leur cotisation lors de l'inscription annuelle. Le résultat de cette campagne a été très encourageant et plus de 200 000 \$ ont été amassés.

La Fondation entend donc poursuivre ses actions avec la même énergie au cours des années à venir, et prévoit notamment, grâce à la générosité des ingénieurs et de ses partenaires, augmenter le nombre de bourses à décerner en 2013; cette contribution, qui a pour but d'encourager et de stimuler la relève, nous apparaît essentielle.

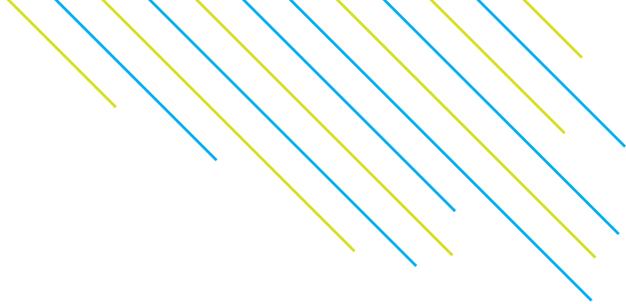
Les résultats auxquels nous sommes arrivés jusqu'à maintenant sont très encourageants et témoignent des efforts déployés par les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Je leur exprime toute ma gratitude.

En terminant, les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour remercier les employés de l'Ordre; ils nous ont accompagnés dans la réalisation de nombreuses démarches, et nous leur en sommes très reconnaissants. Nos remerciements vont aussi à tous ceux et celles, qui de près ou de loin ont participé au succès de la Fondation.



Zaki Ghavitian, ing., Ming, FIC

Président de la Fondation



CONSEIL D'ADMINISTRATION



1. M. Zaki Ghavitian, ing., Ming, FIC
Président

2. M. Stéphane Bilodeau, ing.
Vice-président

3. M. André Rainville, ing.
Secrétaire-trésorier

4. M^{me} Louise Millette, ing.
Administratrice

5. M. Bernard Lamarre, ing.
Administrateur et président
d'honneur de la campagne
de souscription 2011

MISSION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie.

OBJECTIFS

La Fondation poursuit les trois objectifs suivants :

- encourager la relève en génie;
- faire progresser la formation en génie;
- participer à l'avancement du génie dans une perspective de contribution à la société, à l'environnement, etc.

LES GRANDS DONATEURS

La Fondation est heureuse de vous présenter ses Grands Donateurs. Tous font preuve d'un engagement exemplaire auprès de la relève, et nous les en remercions vivement.



TABLEAU D'HONNEUR

DONATEUR PLATINE

BOMBARDIER INC.
KIEWIT

DONATEUR OR

ÉTS - ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

DONATEUR ARGENT

SOGEMEC ASSURANCES

DONATEUR BRONZE

CGI
BERNARD LAMARRE, ING.
JEAN DESROSIERS, ING.





APPORTER SON SOUTIEN À LA FONDATION
DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC,
**C'EST PARTICIPER À L'ESSOR DE LA PROFESSION
ET AU MAINTIEN DE SES VALEURS.**

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

PARTENAIRE DE PRESTIGE	50 000 \$ ou plus
DONATEUR MAJEUR	de 25 000 \$ à 49 999 \$
DONATEUR PLATINE	de 10 000 \$ à 24 999 \$
DONATEUR OR	de 5 000 \$ à 9 999 \$
DONATEUR ARGENT	de 2 000 \$ à 4 999 \$
DONATEUR BRONZE	de 500 \$ à 1 999 \$

DES PARTENAIRES DE GÉNIE!



LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS
DU QUÉBEC S'ENGAGE À APPUYER LES EFFORTS
D'EXPLORATION ET D'AVANCEMENT EN GÉNIE
**ET VEUT AIDER TOUT PARTICULIÈREMENT LA
FORMATION D'UNE RELÈVE CAPABLE DE RÉPONDRE
AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ.**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des produits et des charges et l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte

également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec tire des apports de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2012 et 2011, de l'actif à court terme aux 31 mars 2012 et 2011 et des actifs nets au 27 décembre 2010 et 1^{er} avril 2011 et aux 31 mars 2012 et 2011. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 11 juin 2012

CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A116823

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse	116 514	42 500
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	101 280	390

217 794 **42 890**

Immobilisations (note 3)

51 364 **48 726**

269 158 **91 616**

PASSIF ET ACTIFS NETS

Passif à court terme

Dû à l'Ordre des ingénieurs du Québec	116 940	64 838
Compte fournisseurs et charges à payer	8 346	-

125 286 **64 838**

Actifs nets

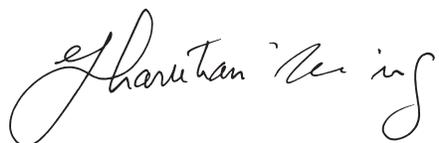
Investis en immobilisations	51 364	48 726
Non affectés	92 508	(21 948)

143 872 **26 778**

269 158 **91 616**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Zaki Ghavitian, ing.
Président



André Rainville, ing.
Secrétaire-trésorier

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Exercice terminé le 31 mars 2012

2012
(12 MOIS) \$

2011
(7 MOIS) \$

PRODUITS

Dons	221 214	43 533
Produits de placement	243	35
	221 457	43 568

CHARGES

Frais d'organisation - Remise de bourses	7 779	-
Bourses	40 000	-
Salaires et charges sociales	26 178	2 400
Honoraires professionnels et frais juridiques	11 080	4 115
Frais administratifs	3 437	8 094
Frais de déplacement	289	-
Frais financiers	851	609
Amortissements des immobilisations	14 748	1 572
	104 362	16 790
Excédent des produits par rapport aux charges	117 094	26 778

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars 2012

2012
(12 MOIS)

	Non affectés \$	Investis en immobilisations \$	Total \$
Solde à la fin de l'exercice	(21 948)	48 726	26 778
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	131 842	(14 748)	117 094
Acquisitions d'immobilisations	(17 386)	17 386	-
Solde à la fin de l'exercice	92 508	51 364	143 872

2011
(7 MOIS)

	Non affectés \$	Investis en immobilisations \$	Total \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	28 350	(1 572)	26 778
Acquisitions d'immobilisations	(50 298)	50 298	-
Solde à la fin de l'exercice	(21 948)	48 726	26 778

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU 31 MARS 2012

1. STATUTS ET MISSION DE LA FONDATION

La Fondation, constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur.

b) Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour constater les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

d) Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, le taux annuel suivant :

Élément d'actif	Taux
Logiciels d'application	25 %

e) Actifs et passifs financiers

La Fondation a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers - information à fournir et présentation », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation et à l'information à fournir afférente aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des produits et des charges. L'encaisse est classée comme actifs détenus à des fins de transaction

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les prêts et créances ainsi que les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement. Les sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec sont classées comme prêts et créances. Le dû à l'Ordre des Ingénieurs est classé comme autres passifs financiers.

f) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

3. IMMOBILISATIONS

			2012	2011
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Logiciels d'application	67 685	16 320	51 365	48 726

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012, les acquisitions d'immobilisations totalisent 17 386 \$ (50 298 \$ au cours de l'exercice initial de 7 mois terminé le 31 mars 2011).

4. DISTRIBUTION DES CHARGES

Toutes les charges de l'exercice ont été faites dans le cadre de 3 (trois) fonctions différentes (4 fonctions en 2010-2011). La répartition des charges selon les fonctions est la suivante :

	2012	2011
Programme de bourses	60 720	123
Frais de financement	30 378	6 325
Frais administratifs	13 264	1 760
Frais de démarrage	-	8 582
	104 362	16 790

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie, afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, la Fondation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

6. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Fondation est constitué des actifs nets. Les objectifs de la Fondation en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La Fondation gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant. La Fondation n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Ordre des ingénieurs du Québec et la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec sont des apparentés en raison du degré d'influence exercé par l'Ordre sur la Fondation.

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation sont nommés par les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre. Deux membres du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte cinq administrateurs.

L'Ordre fournit gracieusement des locaux et un soutien administratif à la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre des ingénieurs du Québec pour un montant total de 26 178 \$ représentant des salaires. (2 400 \$ pour l'exercice initial de 7 mois terminé le 31 mars 2011)

8. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice initial.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice 2011 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant



Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : 514 845-6141, poste 3121
1 800 461-6141

Télécopieur : 514 845-1833
fondation@foiq.qc.ca

www.foiq.qc.ca